

## L'acceptabilité sociale

L'acceptabilité sociale est le résultat d'un jugement collectif, d'une opinion collective, à l'égard d'un projet, d'un plan ou d'une politique.

Ce jugement peut être positif ou négatif et n'est jamais figé dans le temps. Il concerne toutes les échelles territoriales - locale, régionale ou nationale. L'acceptabilité sociale est très souvent mise de l'avant à l'échelle locale ou régionale et aura davantage d'influence sur la réalisation ou non d'un projet lorsqu'il s'exprime à ces échelles.

L'acceptabilité sociale peut concerner tous les types de projet, petits ou grands, qu'il s'agisse de développement résidentiel ou industriel, de projet de parc, de réseau cyclable, de travaux d'asphaltage ou de projet récréotouristique, pour n'en nommer que quelques-uns.

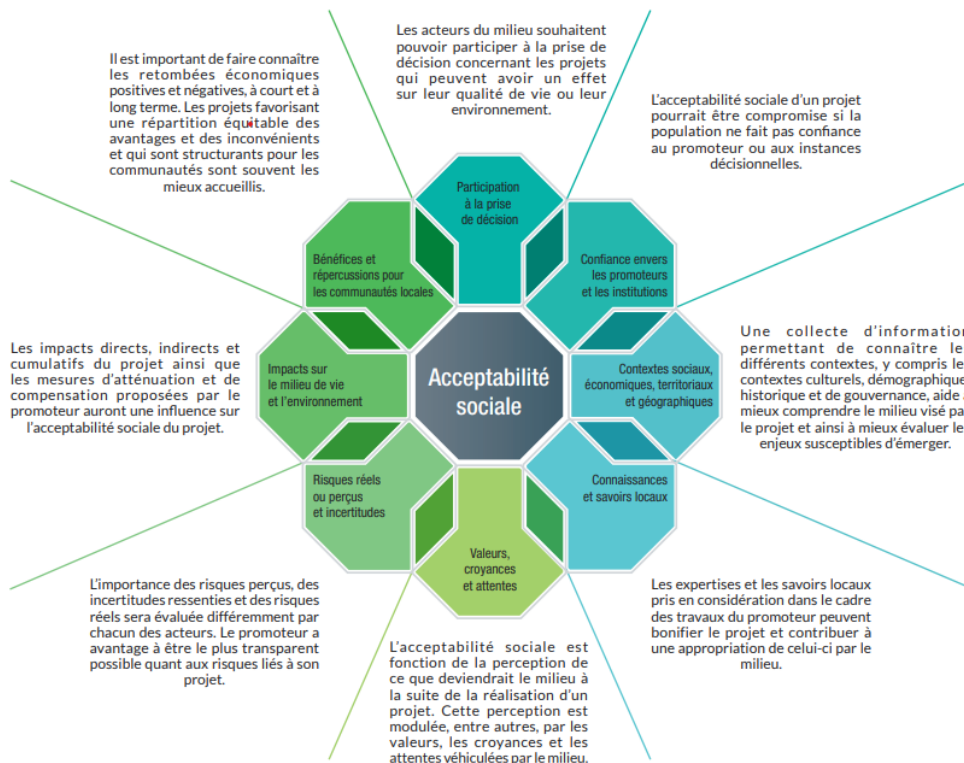
L'acceptabilité sociale ne se quantifie pas, elle se décrit.

## Comment favoriser l'acceptabilité sociale

La prise en compte des facteurs qui influencent l'acceptabilité sociale favorisera une meilleure intégration d'un projet dans le milieu et une appropriation plus harmonieuse de celui-ci par la communauté.

L'un de ces facteurs est la participation à la prise de décision. Les acteurs du milieu souhaitent avoir la possibilité de participer à la prise de décision, sur les projets qui peuvent avoir un effet sur leur qualité de vie ou leur environnement. Aussi, la mise en place d'une démarche structurée de participation publique constitue-t-elle un atout à la fois pour le promoteur et pour les acteurs concernés ou intéressés par un projet. Une démarche de participation publique amorcée tôt dans le processus d'élaboration du projet peut contribuer à une meilleure acceptabilité sociale de celui-ci.<sup>1</sup>

### Facteurs d'influence de l'acceptabilité sociale



Source : MERN, adapté de Yelle (2013) et Stankey and Shindler (2006)

<sup>1</sup> [Acceptabilité sociale | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/acceptabilite-sociale)

<sup>2</sup> [Facteurs d'influence de l'acceptabilité sociale \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/facteurs-d-influence-de-l-acceptabilite-sociale)

# 10 étapes pour favoriser l'acceptabilité sociale

## Assurer la concordance du projet avec notre mission, vision, valeurs ou principes directeurs

Par exemple : protection de l'environnement, accessibilité universelle, pratique de l'activité physique, inclusion sociale, achat local, etc.

## Bien documenter, bien définir pour bien présenter les bases du projet

Sondage auprès des usagers, pétitions, analyse de comparables, études techniques, études de coûts, aperçu des retombées économiques, rapports d'accidents, partage avec d'autres réseaux, analyse des avantages et inconvénients, identification des enjeux, etc.

## Obtenir les appuis politiques

S'assurer d'obtenir les appuis politiques requis (municipal, MRC, députés, ministres, etc.)

## S'adjoindre d'un comité aviseur ou d'harmonisation

Comité existant ou à créer, formé de différents représentants provenant de Chambres de commerce, des élus, MRC., expert en environnement, etc.

## S'associer avec un organisme en environnement

Le volet environnemental est sensible; un partenariat formel avec un organisme en environnement est gage de succès.  
Par exemple : CRE (Conseils régionaux de l'environnement), Conservation de la nature, organisme local reconnu, etc.

## Créer un plan de rencontre hiérarchisé

Le plan de rencontre définit le rang des intervenants à consulter/informer, par exemple : MRC, municipalités, organismes locaux, représentant d'un comité de citoyens, etc. Valoriser des rencontres avec des représentants des groupes et non pas tous les citoyens à ce stade-ci.  
Dès qu'un changement survient, on relance la boucle de communication à travers la hiérarchie établie.

## Assurer un suivi rigoureux des rencontres

Des notes de discussions permettront de rappeler les points importants qui pourront être présentés sous forme d'une liste à puces avec possiblement une dimension chronologique.

## Prévoir des ressources pour bâtir un plan de communication

Le plan de communication devra s'adresser aux participants au projet (élus, partenaires, etc.) mais également pour les médias (ligne de communication).  
Désigner un seul intervenant pour répondre au politique, aux citoyens et aux groupes de pression.

## Faire le bilan

Bien documenter la démarche pour améliorer les processus pour la mise en oeuvre de futurs projets.

## Partagez votre expérience avec la communauté de gestionnaires

Le partage des bons et moins bons coups est enrichissante pour tous et nous permet, comme gestionnaire, de viser l'efficacité et l'efficience.  
L'ARCQ se fait un devoir d'offrir cette plateforme d'échanges et de partage.